



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE - SAONE

Vesoul, le 7 mai 2019

RN19 : RÉALISATION DE LA DÉVIATION DE PORT SUR SAÔNE 3 MAI 2019 : MISE EN SERVICE DU NOUVEAU TRACÉ DE LA ROUTE DÉPARTEMENTALE N° 100

La Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté informe de la mise en service du nouveau tracé de la route départementale n° 100 au niveau de la commune de Bougnon.

Le 13 mai 2019 aura lieu la mise en service du nouveau tracé de la RD100 qui empruntera désormais un ouvrage d'art qui enjambe la future RN19 au niveau de la déviation de Port-sur-Saône.

Des travaux resteront à réaliser aux abords de la voie et nécessiteront des alternats pour les dernières finitions de l'ouvrage d'art.

La déviation provisoire réalisée au sud de la future déviation et qui emprunte une voie communale sera définitivement modifiée pour permettre le raccordement entre Grattery et Bougnon ou Villers-sur-Port en rejoignant le nouveau franchissement de la future 2x2 voies.

Les usagers sont appelés à être attentifs à la signalisation mise en place notamment dans les zones de travaux.

Contacts : DREAL Bourgogne-Franche-Comté - Mission communication

Patricia DROZ : tél : 03.81.21.67.18 / 07.61.20.94.79

<http://rn19-portsursaone.fr/>

CONTACT PRESSE :

Justine FILLION

03.84.77.70.12

justine.fillion@haute-saone.gouv.fr

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE

B.P. 429 - 70013 VESOUL CEDEX - TEL. : 03.84.77.70.00 / FAX. : 03.84.76.49.60

Courriel : prefecture@haute-saone.gouv.fr

Horaires d'ouverture au public et de l'accueil téléphonique disponibles sur le site : www.haute-saone.gouv.fr